

LA RÉDACTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Notre schéma directeur des ressources humaines (SDRH) est la feuille de route RH pluriannuelle, sur la période 2023-2027, axée autour de 5 ambitions stratégiques pour permettre de relever les défis de l'organisme. Il s'inscrit dans une démarche collective.



En novembre 2023, la direction des ressources humaines de la Cnam a publié le schéma directeur des ressources humaines 2023-2027 de l'Assurance Maladie. Cadre stratégique pour accompagner les enjeux de la convention d'objectifs et de gestion (COG) sur le volet humain et les orientations de notre réseau dans les différents domaines RH, le SDRH 2023-2027 fixe un cap pour les cinq années à venir.

Il est axé autour de **5 ambitions pensées pour soutenir les défis stratégiques** de l'Assurance Maladie :

1. développer la prospective sur les métiers pour mieux accompagner leurs évolutions ;
2. renforcer l'attractivité de nos métiers, du recrutement à la fidélisation de nos talents ;
3. accompagner l'évolution des pratiques managériales ;
4. être un employeur socialement responsable ;
5. agir ensemble pour promouvoir la transition écologique.

Fin 2023, la CPAM de l'Aube a réalisé un autodiagnostic sur le champ de ces 5 ambitions. Ensuite, des ateliers ont été organisés avec tous les managers pour réfléchir aux actions concrètes à mener pour faire cheminer la CPAM de l'Aube sur ces 5 ambitions. Des modalités d'animation innovantes pour faciliter les échanges de pratiques, la mise en synergie et l'entraide ont été déployées.

En septembre 2024, la rédaction du SDRH local de la CPAM de l'Aube a été finalisée.

Le service RH est ensuite allé à la rencontre de tous les services pour leur **présenter le SDRH local** et **susciter des échanges** autour de cette feuille de route commune.